



## **lutte contre les chenilles processionnaires du pin**

**Campagne de traitement 2017**

traitement réalisé par la **FDGDON**

(Fédération Départemental des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)

NOM / Prénom :

adresse :

n° tel :

lieu de traitement :

nombre d'arbres infestés :

l'accès aux arbres est -il aisé en 4 x 4 (véhicule équipé du système de pulvérisation ) ? OUI / NON

votre propriété est-elle entièrement clôturée? OUI / NON

votre présence est -elle indispensable lors du traitement? OUI / NON

Je m'engage à rembourser à la commune de Saint Georges sur Loire, qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du dossier, le coût de traitement de mes arbres; à titre indicatif, je suis informé que le coût de traitement prévisible par arbre et par passage devrait être compris entre 10 et 13 euros, selon la décision encore inconnue de la FDGDON.

Fait à Saint Georges sur Loire,

Le :

Signature :

**RETOUR DE CETTE FICHE COMPLETEE  
AVANT LE  
08 SEPTEMBRE 2017**

Pour de plus amples renseignements, contacter M. HODECENT en mairie de Saint Georges sur Loire (02.41.72.14.80)